SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 9 octobre 2025 (PV-CX708)
12h
Local 1119 pavillon Ringuet

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Chloé Fortin-Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Philippe Caron, trésorier
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
Mme Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX708-09-10-2025-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 septembres 2025 (CX707)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique
7. Conseil d'administration de l'UQTR
8. Désignation de professeur.es – Comité sur la liberté académique
9. Signataire des effets bancaires
10. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
11. Questions diverses
12. Date de la prochaine réunion régulière : 23 octobre 2025
13. Clôture de la réunion

CX708-09-10-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le Président souhaite la bienvenue aux collègues. Il salue l'arrivée du nouvel officier, le professeur Philippe Caron, et le félicite pour son élection le 25 septembre dernier au poste de trésorier du Syndicat.

CX708-09-10-2025-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 708e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX708-09-10-2025-03 Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025 (CX707)

PV-CX707-18-09-2025

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 707e réunion du comité exécutif tenue le 18 septembre 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 707e réunion du comité exécutif tenue le 18 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX708-09-10-2025-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU indique qu'une lettre de solidarité a été envoyé le 22 septembre 2025 à la *Dalhousie Faculty Association* (*cf. PV-CX707-18-09-2025-08*). Une relance sera faite, puisqu'aucune réponse n'a été obtenue au sujet de l'aide financière que le SPPUQTR pourrait leur apporter.

À l'invitation du Recteur de l'UQTR, le Président a participé à la cérémonie de funérailles nationale du sociologue et professeur Guy Rocher le 2 octobre 2025 (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.7*). Le Président a rédigé un mot au nom du Comité exécutif dans le registre des condoléances (voie Annexe).

CX708-09-10-2025-05 Correspondance et information

Le Trésorier indique que les retenues à la source du mois de septembre 2025 ont été payées.

- RAS septembre 2025 : ARC : 2 918,50 $; MRQ : 4 702,10 $.

CX708-09-10-2025-06 Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique

À la suite des discussions survenues à l'Assemblée générale du Syndicat le 25 septembre 2025 concernant les principes directeurs (*cf. PV-AG170-25-09-2025-5.2*), les membres du Comité exécutif amorcent une réflexion sur la définition de la notion de collégialité, ainsi que sur l'intégration formelle de la nomination prioritaire des professeur.es des départements du regroupement au poste de doyen.ne.

Le Comité exécutif présentera le 30 octobre 2025 aux membres du Conseil syndical les modifications apportées aux principes directeurs afin de faire valider la décision de l'Assemblée générale.

La VPAU présente un projet visant à créer le Comité Chantier du Syndicat :

Mandat : Comité ad hoc pour alimenter en information et soutenir les réflexions et travaux du Comité exécutif en lien avec le chantier.

Plus spécifiquement, ce comité consultatif (non décisionnel) a pour objectif de consulter plus largement les membres sur certaines idées, propositions et de soutenir le Comité exécutif et la VPAU dans sa préparation et son implication au comité de déploiement.

Composition : Un.e professeur.e par secteur. Deux représentant.es pour le secteur 7 (santé). Représentativité grands départements et petits départements.
Présidence: VPAU
Accompagnement: CAU

Processus de nomination : Un appel à tous les membres du syndicat sera réalisé. Le Conseil syndical désignera les professeur.es siégeant au Comité Chantier. Par la suite, s'il y a une vacance ou qu'un secteur n'est pas représenté, le Comité exécutif peut pourvoir le poste et en informe le Conseil syndical.

Calendrier de rencontres : Une rencontre par mois, probablement sur l'heure du dîner (lunch fourni) et d'autres rencontres pourront être sollicitées au besoin. Les rencontres seront réalisées en comodal.

Reddition de compte : Un compte rendu sera présenté au Comité exécutif et un suivi sera effectué au Conseil syndical.

La présidence de la réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	le Chantier sur les structures de gestion académique;
CONSIDÉRANT	le Plan d'action syndical 2025-2026;
CONSIDÉRANT	l'article 6.3.b des *Statuts* prévoyant que le Conseil syndical crée les comités nécessaires à la bonne marche du Syndicat, nomme les représentants et définit leur mandat;
CONSIDÉRANT	les explications de la VPAU;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au Conseil syndical de procéder à la création du Comité Chantier du Syndicat.

Adoptée à l'unanimité.

CX708-09-10-2025-07 Conseil d'administration de l'UQTR

Le Président indique qu'il a écrit aux membres du Conseil d'administration le 19 septembre 2025 pour leur faire part de la situation en lien avec la sentence arbitrale émise le 18 juin 2025 par le Tribunal arbitral et de la décision de l'UQTR de la contester (Pourvoi en contrôle judiciaire – 21 août). Le Président demandait à être invité, ainsi que

le VPAS, à la réunion du Conseil d'administration du 29 septembre 2025, ce qui lui a été refusé par la Présidente du Conseil d'administration.

Le Président a interpellé le Recteur, M. Christian Blanchette, et le Vice-recteur au développement humain et organisationnel par intérim, M. Mathieu Desjardins, en suivi de la décision rendu par la Présidente du Conseil d'administration, et pour discuter de trois enjeux spécifiques :

1. L'établissement d'une politique ou marche à suivre pour soutenir les professeur.es faisant l'objet d'une enquête, y compris le soutien en recherche;
2. La reddition de compte de la Protectrice universitaire et de l'administration envers le Conseil d'administration;
3. Préservation de la confidentialité de la Protectrice, même en cas de litige.

Les membres du Comité exécutif échangent sur les enjeux de la confidentialité de la Protectrice universitaire, plus spécifiquement le fait que l'administration de l'UQTR a la possibilité de lui demander de remettre ses notes prises pour un dossier sous enquête.

Les démarchent se poursuivent.

CX708-09-10-2025-08 Désignation de professeur.es – Comité sur la liberté académique

La présidence de la réunion invite le CAU à présenter le point en l'absence de la Secrétaire.

Le mandat de deux ans des trois professeur.es membres du Comité sur la liberté académique de l'UQTR a pris fin le 24 septembre 2025. Le Secrétariat général a demandé au Syndicat de lui confirmer les noms des membres du corps professoral qui siégeront sur le Comité afin que la Commission des études les nomme officiellement.

Le CAU indique qu'un processus de désignation avait été convenu avec le Secrétariat général en 2023 en respect de la *Politique sur la liberté académique universitaire*. Selon cette *Politique*, les trois professeur.es du Comité doivent assurer une diversité disciplinaire. L'entente entre le Secrétariat général et le Syndicat convient de réunir les départements en deux regroupements disciplinaires : 1- Sciences humaines et sciences sociales; 2- Sciences pures et sciences de la santé. Le choix du ou de la professeur.e pour devenir membre du Comité consiste à sélectionner le ou la professeur.e ayant obtenu le plus de votes dans son regroupement, puis de sélectionner le ou la professeur.e ayant obtenu le 2e plus haut nombre de votes, peu importe le regroupement disciplinaire.

Les membres du Comité exécutif se montrent favorables à maintenir ce processus de désignation jusqu'à la modification des *Statuts* du Syndicat.

CX708-09-10-2025-09 Signataire des effets bancaires

La présidence de la réunion invite le CAU à présenter le point.

Le CAU indique, qu'à la suite de l'élection du professeur Philippe Caron au poste de trésorier du Syndicat à l'assemblée générale du 25 septembre 2025, il faut apporter des modifications à la liste des signataires des effets bancaires du Syndicat.

CONSIDÉRANT les *Statuts* du Syndicat ;

CONSIDÉRANT la résolution CX699-10-04-2025-12 portant sur les signataires des effets bancaires ;
CONSIDÉRANT l'entrée en fonction d'un nouveau trésorier au Syndicat;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner le trésorier, Philippe Caron, à titre de signataire des documents reliés à la trésorerie du Syndicat et de retirer de cette liste la vice-présidente aux relations de travail, Mariane Gazaille.

Adoptée à l'unanimité.

CX708-09-10-2025-10 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat**
   (absence)

2. **Trésorerie**
   - Présentation de l'état des résultats au 30 septembre 2025.
   - Le Trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er et le 30 septembre 2025 (VP811 à VP834). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
   - 30 septembre : Réunion du Comité des services à la collectivité (CSC).
   - Bourse commémorative Denis-Werner. Une étudiante a été identifié par le Département pour lui attribuer la bourse du Syndicat. Remise à venir cet automne.
   - Souper d'accueil des nouveaux et nouvelles professeur.es le 6 novembre : les préparatifs sont en cours.
   - Sondage sur les activités CSC prêt à être déployé.
   - Comité bipartite – Échanges sur la présentation à faire au Conseil syndical, avec VPAS.
   - 29 septembre : Réunion du Comité Santé Bien-être. Présentation des résultats de la consultation et présentation de la stratégie de partage des résultats et des consultations à venir pour trouver des pistes d'action ont eu lieu.

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**
   - 19 septembre : Participation au Forum d'échanges avec les syndicats et les associations, où l'offre de service du Service de prévention et protection a été présenté.
   - 24 septembre : Présentation du compte-rendu de la réunion du Comité multisyndical en santé et sécurité transmis par la représentante du SPPUQTR. La prise en charges SST des stagiaires a été traité.
   - 29 septembre : Rencontre préparatoire avec des membres du Conseil d'administration de l'UQTR.
   - 2 octobre: Réunion du Comité institutionnel en santé et sécurité. La représentante du SPPUQTR (*cf. PV-CX704-21-08-2025-08.2*) a émis une réserve sur sa capacité à parler au nom du Syndicat considérant que les dossiers traités peuvent relever des relations travail. Elle recommande que cette représentation soit confiée à un membre du Comité exécutif, plus spécifiquement à la vice-présidence aux relations de travail ou à la vice-présidence aux affaires syndicales.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Éthique et règlement de 1er cycle – Proposition de modification à la Politique (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.5*).
- Demande de remboursement de cotisations professionnelles – Dossier à traiter à la prochaine négociation pour le renouvellement de la Convention collective.
- Sentence arbitrale du 18 juin 2025 – Suivi du dossier
- Comité bipartite – Présentation à faire au Conseil syndical, avec VPSC.

6. Vice-présidence aux relations de travail

- Suspension - comportement inapproprié envers étudiante - En attente d'une réponse du Service des ressources humaines (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).
- Dégagement rétroactif et allégement de tâche refusé - Ann. E 1.2 – Grief en préparation (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).
- Allégement de tâche et dette de cours (Allègement pour poursuite des études doctorales) - Réglé à la satisfaction de la personne professeure (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).
- Développement de programme – Refus de dégagement financé - Réglé - Cas ajouté au grief sur la flexibilité (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*)
- Fournitures de bureau – Refus par le département de fournir du matériel - Demande d'avis au procureur (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).
- Attribution d'un cours en ligne – Reprise d'une licence par une professeure retraitée à titre de chargée de cours - Le cours ne serait plus offert, du moins à court terme. Terminé (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).
- Erreur de classement salarial à l'embauche (1er juin 2024) - Modification salariale rétroactive qu'au 12 décembre 2024 (un peu plus de 6 mois) pour l'ajustement de salaire - Informations supplémentaires demandées à la personne professeur pour le procureur (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).
- Signature d'une entente entre un organisme subventionnaire et l'UQTR comportant l'octroi de 5 libérations d'enseignement – Respect et applicabilité des contenus - Pas d'entorse à la convention collective. Rencontre avec la personne professeure – Dossier clos (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).
- Conjointement avec VPAS - Climat de travail - inaction et délais d'intervention de l'employeur - Demandes d'intervention à envoyer au DGAAP (*cf. PV-CX707-18-09-2025-10.6*).

7. Présidence

- Demande adressée au Secrétaire général de l'UQTR pour être invité à présenter un sujet au Conseil d'administration, puis envoi d'une lettre aux membres dudit Conseil.
- Discussion en suivi avec le refus de notre présence à la réunion du Conseil d'administration avec le Vice-recteur du développement humain et organisationnel par intérim, M. Mathieu Desjardins (1er octobre), et le Recteur, M. Christian Blanchette (2 octobre).
- 2 octobre : Présence à la cérémonie de funérailles nationale du sociologue et professeur Guy Rocher.
- Démarches auprès d'un fournisseur de services informatiques de gestion syndicale.
- 6 octobre : Rencontre avec le nouveau trésorier pour le transfert des dossiers et la planification annuelle des travaux.
- 7 octobre : Rencontre informelle avec la Protectrice universitaire pour mieux comprendre son travail et l'étendue de la confidentialité.
- Analyse de l'exercice de comparaison du SPUL présentant nos échelles de rémunération comme étant objectivement supérieures à celles de l'Université Laval.

CX708-09-10-2025-11 Questions diverses

La VPRT indique qu'elle participera, avec le Président, à la réunion du Conseil fédéral de la FQPPU les 16 et 17 octobre 2025. Elle demande à ses collègues de lui communiquer des enjeux syndicaux à partager auprès des autres syndicats et associations membres de la Fédération.

CX708-09-10-2025-12 Date de la prochaine réunion

La présidence de la réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 23 octobre 2025.

CX708-09-10-2025-13 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h54.

Pier-Luc Lajoie Président de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion

Annexe

Message – Registre des condoléances de Guy Rocher

Le comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières souhaite rendre hommage à Guy Rocher, professeur de sociologie et artisan des grandes réformes de la Révolution tranquille. Son rôle au sein de la Commission Parent fut déterminant pour la démocratisation de l'éducation au Québec. Il a également joué un rôle central dans la fondation du réseau de l'Université du Québec, contribuant à l'essor de notre établissement et à l'accessibilité de l'enseignement supérieur en région. Ainsi, il a participé à jeter les bases de l'université publique telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Au-delà de ses contributions aux politiques sociales et éducatives, Guy Rocher a incarné la figure du professeur engagé. Par sa rigueur intellectuelle et son engagement envers la transmission du savoir, il a marqué des générations d'étudiants et de collègues. Son héritage nous inspire à poursuivre la défense d'une université critique, humaniste et tournée vers le bien commun. Le comité exécutif salue sa mémoire et offre ses condoléances à ses proches et à toute la communauté universitaire.